

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

| | | | |
|----------------|--------|-------|-----------------|
| Département(s) | DESC | Date | 28 octobre 2023 |
| Numéro | 23.404 | Heure | 8h40 |

Auteur-e(-s) : Mathias Gautschi

Titre : Le FAC-LoRo a-t-il une commission de répartition active, et qui en sont les commissaires ?

Contenu :

Le budget 2024 mentionne des séances et une rémunération pour les commissaires du Fonds d'attributions cantonales de la Loterie Romande (FAC-LoRo). Le Conseil d'État peut-il clarifier qui sont ces commissaires et où trouver leur décret de nomination, absent sur le site ne.ch ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Mathias Gautschi

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :